

**INSCRIPTION AU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET
TECHNOLOGIQUE
Session 2022 et 2023**

Candidats individuels et CNED résidant dans l'académie de Lille et dans un des pays étrangers suivants : Belgique, Danemark, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède

DATE D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont réalisées uniquement par internet

du **vendredi 3 décembre 2021 à 10 h au mercredi 22 décembre à 12 h**

sur le portail CYCLADES accessible à l'adresse :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat>

L'inscription à un examen est un acte personnel, il est recommandé aux candidats de procéder eux-mêmes à leur inscription afin d'éviter toute erreur ou omission d'enregistrement.

CANDIDATS

Peuvent s'inscrire au baccalauréat,

- ⇒ Les candidats individuels qui ne sont pas inscrits dans un établissement public ou privé sous contrat ;
- ⇒ Les candidats inscrits au CNED (centre national d'enseignement à distance) en formule réglementée ou non réglementée, dite libre. L'inscription au CNED ne vaut pas inscription aux épreuves du baccalauréat.

Le département des examens et concours de l'Académie de Lille gèrent les candidats individuels et CNED résidant dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais ou dans un des pays étrangers suivants : Belgique, Danemark, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.

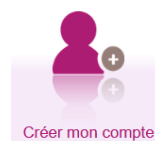
Aucune condition d'âge n'est requise pour pouvoir s'inscrire aux épreuves anticipées du baccalauréat.

COMPTE CYCLADES — CREATION ET VALIDATION

Ce compte vous permet de vous inscrire et de récupérer les documents nécessaires au déroulement des épreuves (confirmation d'inscription, CONVOICATIONS aux épreuves, copies et relevés de notes). Vous serez informé par mail lors de la mise à disposition des documents.

Si vous êtes un candidat venant de 1^{ère} ou si vous possédez déjà un compte CYCLADES, vous devez utiliser votre compte existant. Il ne peut y avoir qu'un seul compte CYCLADES par adresse email puisque l'adresse email est l'identifiant du compte.

Si vous ne possédez pas un compte CYCLADES, vous devez en créer un à partir de l'application CYCLADES (<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat>) puis sélectionnez « Créer mon compte ». Le mot de passe doit comporter au moins 8 caractères ainsi qu'une majuscule, une minuscule et un caractère spécial.



Suite à la création de votre compte, vous allez recevoir dans les minutes qui suivent un mail contenant un lien qui vous permettra d'activer votre compte. Vous devez le valider dans les 48 heures suivant sa création, sinon le compte sera supprimé. Vous pourrez alors vous connecter à votre compte Cyclades en saisissant votre adresse mail et votre mot de passe.

PROCEDURE D'INSCRIPTION

L'inscription est à effectuer sur le portail « Cyclades » par votre compte CYCLADES. Des écrans informatifs vous guident tout au long du processus. Vous devrez choisir :

⇒ **Examen :**

- Baccalauréat général
- Baccalauréat technologique



La voie technologique n'est pas proposée dans les centres ouverts à l'étranger sauf la série STMG uniquement possible au Luxembourg.

⇒ **Session :**

- 2022 pour les candidats ayant déjà subi les épreuves anticipées en juin 2021 ;
- EA 2022 (session 2023 du baccalauréat) pour les candidats de 1^{ère} qui passeront les épreuves anticipées en juin 2022.

⇒ **Académie :**

- Académie Lille
- Académie Lille — Centres étrangers

En cliquant sur **Valider**, le formulaire d'inscription s'affiche et comporte plusieurs onglets. Vous devez cliquer sur **Suivant** pour consulter/renseigner tous les onglets, le bouton **Enregistrer** sera actif uniquement sur le dernier onglet. Vous pouvez revenir à l'onglet précédent par le bouton **Précédent**.

ONGLET IDENTIFICATION

Il permet de renseigner vos coordonnées et informations personnelles. Les données personnelles de votre compte sont récupérées automatiquement et non modifiables ici (elles sont grisées). Si elles sont erronées, vous pouvez les modifier dans le menu **Modifier mon compte** tant que vous n'avez pas créé de candidature.

Si vous vous rendez compte d'une erreur dans vos données (NOM, prénoms, date et lieu de naissance) après avoir enregistré ma candidature, vous devez envoyer un mail au service du département des examens et concours à l'adresse ce.dec21@ac-lille.fr en précisant votre nom, prénom et numéro de candidat afin de faire une demande de modification.

ONGLET INFORMATIONS CANDIDATURE

Dans cet onglet, vous devez renseigner :

⇒ **Ma catégorie de candidat :**

- Individuel si vous n'êtes pas inscrit dans un établissement public ou privé sous contrat ou si vous êtes inscrits au CNED en formule « non réglementé ».
- CNED si vous êtes inscrit au CNED en formule « complète réglementé ».

⇒ **Ma situation à l'inscription :**

- Vous étiez scolarisé en 1^{ère} l'année passée. Votre établissement avait géré votre inscription à l'examen. Vous n'êtes plus dans cet établissement cette année.
- Vous vous êtes déjà présenté au baccalauréat général ou technologique et vous avez échoué. Vous pouvez conserver vos notes sous certaines conditions.
- Vous êtes issu de la voie professionnelle. Vous bénéficiez d'une dispense sur certaines épreuves.
- Vous êtes titulaires d'un baccalauréat général ou technologique. Vous pouvez bénéficier d'une dispense sur certaines épreuves.
- Autre situation.



Vous devez vérifier la situation cochée, car elle impacte la suite des informations à renseigner.

⇒ **Choix de l'établissement d'inscription :**

- Individuel ou CNED non réglementé : Vous devez alors choisir votre établissement d'inscription : Lille individuel, Londres individuel... puis choisir la zone géographique souhaitée pour la passation de certaines épreuves.
- CNED réglementée : si vous êtes inscrit au CNED en formule « complète réglementée ». Vous devez alors choisir comme établissement d'inscription « CTRE NAT ENSEIGNT A — CHASSENEUIL 0861288H ».

⇒ **Forme de passage :**

- Passage des évaluations ponctuelles à la fin du cycle terminal :
 - Vous passerez uniquement en fin de 1^{ère} les épreuves de français (écrit et oral).
 - Vous passerez en fin de terminale :
 - Les évaluations des enseignements de tronc commun (2 Langues Vivantes, Histoire-Géographie, EMC, Enseignement scientifique ou Mathématiques, EPS). Les évaluations porteront sur le programme du cycle (1^{ère} et terminale).
 - L'évaluation de la spécialité uniquement suivie en classe de 1^{ère}. L'évaluation portera sur le programme de 1^{ère}.
 - Les épreuves terminales : 2 enseignements de spécialité, philosophie et grand oral.
- Passage des évaluations ponctuelles en fin de chaque année du cycle terminal en plus des évaluations des épreuves ponctuelles terminales :
 - Vous passerez en fin de 1^{ère} :
 - Les évaluations des enseignements de tronc commun (2 Langues Vivantes, Histoire-Géographie, EMC, Enseignement scientifique ou Mathématiques, EPS). Les évaluations porteront sur le programme de 1^{ère}.
 - L'évaluation de la spécialité uniquement suivie en classe de 1^{ère}. L'évaluation portera sur le programme de 1^{ère}.
 - Les épreuves de français (écrit et oral)
 - Vous passerez en fin de terminale :
 - Les évaluations des enseignements de tronc commun (2 Langues Vivantes, Histoire-Géographie, EMC, Enseignement scientifique ou Mathématiques, EPS). Les évaluations porteront sur le programme de terminale.
 - Les épreuves terminales : 2 enseignements de spécialité, philosophie et grand oral.



Le choix de la forme de passage des épreuves concerne l'ensemble des enseignements obligatoires et optionnels. **Le choix est définitif pour l'ensemble du cycle terminal et ne sera pas modifiable.**

⇒ **Élève en situation de handicap :**

- Vous devez indiquer si vous demandez un aménagement de vos épreuves (cf. Rubrique aménagements d'examen pour connaître les démarches à effectuer).

⇒ **Consentement :**

- Vous devez donner ou pas votre consentement pour l'envoi des résultats à la Presse et/ou aux collectivités territoriales.

ONGLET QUALIFICATION PRESENTEE

⇒ Choix du baccalauréat, des spécialités, des langues vivantes étrangères et des enseignements optionnels :

- Si vous vous inscrivez au baccalauréat général :
 - 3 spécialités sont à choisir parmi 12 en classe de 1^{ère} (cf. annexe n° 1)
 - 2 langues vivantes étrangères (ou régionales uniquement pour la langue vivante B)
- Si vous vous inscrivez au baccalauréat technologique :
 - 3 spécialités selon la section en classe de 1^{ère} (cf. annexe n° 2)
 - 2 langues vivantes étrangères (ou régionales uniquement pour la langue vivante B)



Si vous étiez scolarisés en 1^{ère} l'année passée, que votre l'établissement avait géré votre inscription à l'examen et que vous n'êtes plus dans cet établissement, vous devez renseigner les éléments de votre profil de 1^{ère}.



Pour les candidats CNED scolaires (formule réglementée) : Les choix renseignés doivent être **identiques aux enseignements suivis par le CNED** [rang de langue, spécialités et enseignements optionnels]. Un enseignement non suivi au CNED ne sera pas pris en compte au niveau de l'inscription. De plus, il ne sera pas possible de modifier entre la classe de première et la classe de terminale le choix de la spécialité non poursuivie, effectué dans Cyclades au cours du 3^{ème} trimestre de première.



Les candidats individuels doivent faire à l'inscription le choix de la spécialité suivie uniquement en classe de première. Les deux spécialités présentées au niveau terminal seront celles qui seront portées sur le diplôme du baccalauréat.



Les candidats CNED scolaires (forme réglementée) choisiront la spécialité suivie uniquement en classe de première au troisième trimestre de l'année scolaire. Aucun choix n'est donc à saisir à l'inscription.

ONGLET INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES : CAS CNED SCOLAIRE

Dans cet onglet, vous devez renseigner la zone géographique à laquelle vous souhaitez être rattaché pour passer vos épreuves.

ONGLET ÉPREUVES

Dans cet onglet, vous indiquez vos choix pour les épreuves facultatives et/ou les épreuves à choix. Des informations sur les enseignements optionnels sont disponibles dans la note de service du 25 octobre 2021 parue au Bulletin officiel n° 41 du 4 novembre 2021.

ONGLET RECAPITULATIF

À la fin de la saisie, vous devez **relire attentivement** toutes les données saisies avant d'enregistrer votre inscription.

- ⇒ Les données d'inscription concernant l'état civil doivent être conformes à votre pièce d'identité, car ce sont ceux qui figureront sur votre diplôme du baccalauréat. Le nom d'usage est réservé aux candidats dont cette donnée figure sur la pièce d'identité. Si ce n'est pas votre cas, vous devez laisser la case vide.
- ⇒ L'adresse postale servira uniquement pour l'envoi du diplôme au 1^{er} trimestre de l'année scolaire suivante.
- ⇒ Le choix des enseignements ne sera plus modifiable après le mercredi 22 décembre 2021 à 12 h. Ils seront définitifs pour l'ensemble du cycle terminal.

Tant que vous n'avez pas enregistré votre candidature, vous pouvez modifier des données.

Si toutes les données sont correctes, vous pouvez **Enregistrer** votre candidature. L'onglet « numéro d'inscription » s'affiche.

ONGLET N° INSCRIPTION

Cet onglet fournit les informations suivantes :

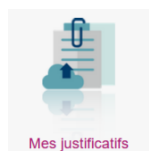
- ⇒ N° de candidat et N° d'inscription ;
- ⇒ Date de fermeture du service d'inscription, au-delà de laquelle la candidature ne sera plus modifiable ;
- ⇒ Liste des documents mis à votre disposition sur votre espace candidat.

Vous pouvez éditer votre confirmation d'inscription en cliquant sur le bouton **Visualiser/Imprimer**. Vous la retrouvez également dans votre espace **Mes documents**.

RECAPITULATIF D'INSCRIPTION ET PIECES JUSTIFICATIVES

Après validation de l'inscription, vous trouvez dans votre espace **Mes documents** dans CYCLADES :

- ⇒ Le récapitulatif d'inscription : vous devez l'imprimer, le signer [si vous êtes mineur(e), les signatures des représentants légaux sont obligatoires] ;
- ⇒ La demande de pièces justificatives récapitulant l'ensemble des pièces justificatives à fournir en fonction de votre situation au regard de votre inscription.



Les pièces justificatives sont à déposer en ligne dans votre espace **Mes justificatifs**. Lorsque toutes les pièces sont déposées, vous devez cliquer sur **J'ai fourni toutes mes pièces** pour indiquer au gestionnaire de votre dossier que les pièces peuvent être contrôlées.

Pour justifier votre position régulière au regard du code du service national, vous devez déposer en ligne la copie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté, attestation provisoire ou à défaut la copie de l'attestation de recensement.

AMENAGEMENTS D'EXAMEN

La demande d'aménagements d'examen pour les candidats en situation de handicap doit être réalisée au plus tard le dernier jour des inscriptions via le [formulaire procédure complète](#) conformément à la circulaire du 8 décembre 2020 parue au BOEN n° 47 du 10 décembre 2020.

L'ensemble des informations relatives aux aménagements d'examen ainsi que le formulaire de procédure complète sont disponibles sur le site EDUSCOL et accessibles à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/1224/les-amenagements-d-examens-pour-les-eleves-en-situation-de-handicap>

Le formulaire de procédure complète ainsi que l'ensemble des pièces demandées est à renvoyer à :

Monsieur le directeur académique des services de l'Éducation nationale du Nord
Service médical en faveur des élèves
Aménagement d'examens pour candidats en situation de handicap
144 rue de Bavay
BP 709
59033 LILLE

Après examen de votre dossier, l'avis du médecin de l'éducation nationale désigné par la CDAPH sera transmis au service des examens et concours. Vous pourrez consulter dans votre compte CYCLADES la notification des aménagements retenus.

CONVOCATION AUX EPREUVES

Vous serez averti(e) par mail de la mise à disposition de votre convocation dans votre espace candidat CYCLADES.

Les dates des épreuves et lieux de passation seront précisées sur votre convocation. Ces dates ne pourront être modifiées pour des raisons de convenance personnelle.

ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS

Pour toutes questions relatives à votre inscription, vous pouvez écrire un courriel à l'adresse suivante :

ce.dec21@ac-lille.fr

en **précisant votre nom, prénom et statut** [individuel, CNED réglementé ou CNED non réglementé].

CONTENUS DES EPREUVES DU BACCALAUREAT ET DEFINITION DES EPREUVES

L'ensemble des informations relatives au baccalauréat sont disponibles sur le site EDUSCOL :

<https://eduscol.education.fr/2343/candidats-individuels-au-baccalaureat-general-et-au-baccalaureat-technologique>

La définition des épreuves de français est disponible dans la note de service du 23 juillet 2020 (BOEN spécial n° 6 du 31 juillet 2020) modifié par la note de service du 9 février 2021 (BOEN n° 8 du 25 février 2021) modifié par la note de service du 12 novembre 2021 (BOEN n° 43 du 18 novembre 2021).

La définition des épreuves de spécialités suivies uniquement en classe de première est disponible

- ⇒ Pour les baccalauréats technologiques dans la note de service du 29 juillet 2021 — Évaluations communes des enseignements de spécialités suivis uniquement en classe de première de la voie technologique à compter de la session 2021 (BOEN n° 31 du 26 août 2021)
- ⇒ Pour le baccalauréat général dans la note de service du 29 juillet 2021 — Évaluations communes des enseignements de spécialités suivis en classe de première de la voie générale à compter de la session 2021 (BOEN n° 31 du 26 août 2021)

12 spécialités prévues par la réglementation :

Spécialités	Domaines ouverts dans l'académie de Lille
Arts	Arts plastiques Ou Cinéma-audiovisuel Ou Danse Ou Histoire des arts Ou Musique Ou Théâtre
Éducation physique, pratiques et cultures sportives	
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	
Humanités, littérature et philosophie	
Langues, littérature et cultures étrangères et régionales	Anglais Ou Espagnol
Littérature, langues et cultures de l'antiquité	Latin Ou Grec
Mathématiques	
Numériques et sciences informatiques	
Physique-Chimie	
Sciences de la vie et de la terre	
Sciences de l'ingénieur	
Sciences économiques et sociales	

ANNEXE 2 : ÉPREUVES DE SPECIALITE — BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Spécialités prévues par la réglementation possibles pour les candidats résidants dans le département du Nord ou du Pas-de-Calais :

Séries	Spécialités évaluées en fin de première	Spécialités évaluées en classe de terminale
ST2S	Physique-chimie pour la santé	– Chimie, biologie et physiopathologie humaines – Sciences et techniques sanitaires et sociales
STL	Biochimie-biologie	– Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire – Physique-chimie et mathématiques
STD2A	Physique-chimie	– Analyse et méthodes en design – Conception et création en design et métiers d'arts
STI2D	Innovation technologique	– Physique-chimie et mathématiques – Ingénierie, innovation et développement durable
STMG Possible au Luxembourg	Sciences de gestion et numérique	– Droit et économie – Management, sciences de gestion et numérique
STHR	Enseignement scientifique alimentation et environnement	– Économie – gestion hôtelière – Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentation-environnement
ST2MD	Économie, droit et environnement du spectacle vivant	– Culture et sciences chorégraphiques ou musicales ou théâtrales – Pratique chorégraphique ou musicale ou théâtrale